Produit: JD ATTACK PLUS - pH extrême Page: 1/6

FDS N°:DIVER-611 Version du :2008-10-06

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT: JD ATTACK PLUS - pH extrême

- **REFERENCE**: 611

- FOURNISSEUR: JohnsonDiversey

9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

- Téléphone / Fax: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 11

- E-mail / Site internet:

- Numéro d'appel d'urgence : 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation :

Détergent solvanté puissant.

E-mail: FDSinfo-FR@johnsondiversey.com

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CORROSIF

R35: provoque de graves brûlures

R52/53: nocif pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes

à long terme pour l'environnement aquatique.

Le produit est classé dangereux, conformément au procédé de calcul de la

Directive CE en vigueur de classification pour les préparations.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide alcaline.

Constituants contribuant aux dangers :

CAS N°64742-82-1 Naphta lourd (pétrole) hydrodésulfurisé 5-15%

EINECS 265-185-4 Xn,N; R10-51/53-65-66-67

CAS N°90194-45-9 Alkyl benzène sulfonate de sodium 5-15%

EINECS 290-656-6 Xn, Xi; R22-38-41

CAS $N^{\circ}61827-42-7$ Alcool alkyl éthoxylé - Xn, Xi; R22-41 5-15%

EINECS Polymère

CAS N°112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol - Xi; R36 < 5%

EINECS 203-961-6

CAS N°6834-92-0 Métasilicate de disodium - C, Xi; R34-37 < 5%

EINECS 229-912-9

Indications complémentaires: Le libellé des phrases de risque est mentionné dans

le chapitre 16.

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Enlever tout vêtement contaminé. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de lésions, consulter un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter immédiatement un spécialiste.

- EN CAS D'INGESTION:

Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48.

- EN CAS D'INHALATION :

Retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Si des difficultés respiratoires surviennent consulter un médecin.

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

Produit: JD ATTACK PLUS - pH extrême Page: 2/6

FDS N°:DIVER-611 Version du :2008-10-06

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par

de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles: Port d'un vêtement de protection, des gants et un appareil de protection des

yeux/du visage.

- Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter le produit pur dans le milieu naturel.

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

- Méthodes de nettoyage: Endiguer et absorber sur support inerte.

Recueillir dans un conteneur adapté étiqueté pour destruction par un centre

agréé.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits

chimiques.

Manipuler en évitant les projections. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

STOCKAGE: Conserver le produit dans son emballage d'origine, et fermé.

Ne pas stocker près des acides.

La température de stockage doit être comprise entre 0°C minimum et +40°C maximum

Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:

CAS N°112-34-5 2-(2-butoxyethoxy)éthanol (<5%) - VLE=147.6 mg/m3,30ppm

- VME=9.8 mg/m3, 2ppm

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:

Protection respiratoire: non nécessaire dans les conditions normales

d'utilisation.

Protection des mains: gants de protection résistants aux produits chimiques en

caoutchouc de type butyl ou nitrile (EN374, catégorie III). Protection des yeux: appareil de protection des yeux/du visage.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: Liquide limpide jaune.

PH: pur à 20°C : > 12.5

Température de changement d'état :

non déterminée

Point éclair: =37°C (méthode Pensky). Ce produit avec un point éclair compris entre 21°C et

61°C ne supporte pas la combustion.

Caractéristiques d'explosivité :

non explosif

Densité: densité à 20°C : 1.03 g/cm3

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

Produit: JD ATTACK PLUS - pH extrême Page: 3/6

FDS N°:DIVER-611 Version du :2008-10-06

Solubilité :

miscible à l'eau.

Information complémentaire :

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réaction exothermique avec les acides.

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) comprise entre 200 et 2000 $\mathrm{mg/kg}$.

EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:

- peau: provoque de fortes brûlures
- yeux: provoque de fortes brûlures
- inhalation: fortement irritant, peut provoquer des oedèmes pulmonaires
- ingestion: provoque de fortes brûlures. L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

Indications toxicologiques complémentaires: selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: CORROSIF

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit classé 'dangereux pour l'environnement' en raison de la présence de substances listées dans le §3: R51/53 toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Toxicité aquatique (selon CEE/67/548, Annexe V): estimée à 10-100~mg/l Le produit ne doit pas être rejeté dans les eaux usées et les égouts sans dilution ou neutralisation.

Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

Les informations citées dans cette rubrique font référence au produit non dilué.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

Nomenclature déchets: 20 01 15 alcalins

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID: UN 1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (TRIOXOSILICATE DE DISODIUM, METHYLGLYCINEDIACETATE DE TRISODIUM), 8, III.

IMDG: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (TRIOXOSILICATE DE DISODIUM, METHYGLYCINEDIACETATE DE TRISODIUM), 8, UN 1760, III.

AUTRES INFORMATIONS:

Classe 8 matières corrosives - Code danger 80

IMDG: Fiche de sécurité: F-A,S-B - Polluant marin: non

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantité limitée.

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

Produit: JD ATTACK PLUS - pH extrême

FDS N°:DIVER-611 Version du :2008-10-06

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les Directives CE: le produit est classé et identifié suivant les Directives CE relatives à la classification et l'étiquetage des produits dangereux.

Ingrédient(s) responsable(s) de la classification: Métasilicate de disodium

Symbole : C, CORROSIF
Phrases R : R35-52/53

Phrases S : S26-28-36/37/39-45-51-61

Mentions supplémentaires notées sur l'étiquette:

Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Références réglementaires:

-Arrêté du 09/11/2004 modifiant l'arrêté du 05/01/1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité et transposant la directive 2001/58/CE.

-Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits peuvent être consultées et/ou obtenues sur Internet:www.diese-fds.com.

-MALADIES PROFESSIONNELLES: ce produit contient une substance (hydrocarbure liquide aliphatique) inscrite au tableau N°84.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Règlement CE N° 648/2004 :

.

CONCENTRATION en %	< 5	5 à <15	15 à <30	30 & +
Agents de surface anioniques		X		
Agents de surface non ioniques		X		
Hydrocarbures aliphatiques		X		

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Ref.France: FDS0611 - Vers.1 (06/10/2008)

Ref.Internat. MSDS6884; Vers.1 (10/07/2008) - Code formule: FAFSP06W05

Page: 4/6

Produit: JD ATTACK PLUS - pH extrême Page: 5/6

FDS N°:DIVER-611 Version du :2008-10-06

ANNEXE

Liste des phrases R: (AFISE 16/10/02)

```
(AFISE 16/10/02)
R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources
d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres
sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur _ air inflam_
mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté _ preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquerle cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquerle cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement
aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
```

Produit: JD ATTACK PLUS - pH extrême Page: 6/6

FDS N°:DIVER-611 Version du :2008-10-06

Liste des phrases R (suite) :	R 56: Toxique pour les organismes du sol.
	R 57: Toxique pour les abeilles.
	R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
	R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
	R 60: Peut altérer la fertilité.
	R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
	R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
	R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
	R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
	R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
	R 68: Possibilité d'effets irréversibles